

Nom du patient : \_\_\_\_\_

Nom du médecin : \_\_\_\_\_

Téléphone du médecin : \_\_\_\_\_

Dates du traitement par ENTYVIO® :

Initiation (début du traitement) : \_\_\_\_\_

Dernière dose (arrêt du traitement) : \_\_\_\_\_

- Lire la notice d'utilisation d'ENTYVIO® pour plus d'informations.
- Assurez-vous d'avoir une liste complète de tous vos autres médicaments à chacune de vos visites avec un professionnel de santé.



### Carte d'Alerte Patient

Cette carte d'alerte contient des informations importantes de sécurité dont vous devez avoir pris connaissance.

Montrez cette carte à tout médecin et tout autre professionnel de santé impliqué dans votre traitement.

Gardez cette carte avec vous 4 mois après la dernière dose d'ENTYVIO®, car les effets indésirables peuvent apparaître longtemps après la dernière dose.



CNPROM/FR/ENTY/0032 - Février 2022

### **Infections**

- ENTYVIO® augmente le risque d'infections.
  - Les infections peuvent progresser plus rapidement et être plus sévères. Cela peut inclure une grave infection cérébrale et du système nerveux connue sous le nom de leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP). La LEMP est potentiellement fatale.
  - Ne prenez pas ENTYVIO® si vous souffrez d'une infection grave.
- Les signes possibles d'**infections** sont : la fièvre, une toux persistante, une perte de poids, une grande fatigue.

### **Les signes de LEMP comprennent :**

- Perte ou troubles de la vision (vision flou ou double),
- Difficulté à parler,
- Faiblesse dans un bras ou une jambe,
- Changement dans la façon dont vous marchez ou problèmes d'équilibre,
- Engourdissement persistant, diminution ou perte de sensation,
- Confusion, perte de mémoire.

**Si vous ressentez un de ces signes, vous devez immédiatement consulter un médecin.**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information.

Vous pouvez également déclarer les effets indésirables via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé [www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr). Pour plus d'information, consulter la rubrique "Déclarer un effet indésirable" sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la notice d'ENTYVIO®.

Celle-ci est également disponible sur la base de données publique des médicaments au lien suivant : <https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>

Ou en flashant ce QR code :

